

DÉCISION DU BUREAU N° DCB-011-2026

DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2026 À 18H30

Salle de séance à Altkirch, Quartier Plessier – Bâtiment 3

Sous la présidence de Monsieur Gilles FREMIOT, Président,

Date de la convocation : 26 juin 2026

Étaient présents : (21)

Mesdames et Messieurs, Danièle BACH, Fabienne BAMOND, Joseph BERBETT, Doris BRUGGER, Gilles CLAUDE, Annaïck DANGELSER, Michel DESSERICH, Gilles FREMIOT, Christian GRIENENBERGER, Matthieu HECKLEN, Sophie LOTH, Jérôme MEYER, Isabelle PI-JOCQUEL, Sylvie RENGIER, Régine RENTZ, Patrick RIEGERT, Dominique SPRINGINSFELD, Stéphane STALLINI, Christian SUTTER, Aurelio TOLOSA, Hervé WERMUTH.

Étaient excusés et ont donné procuration de vote : (2)

Monsieur Gérard RENGGLI a donné procuration à Monsieur Dominique SPRINGINSFELD ;
Madame Béatrice HANSER a donné procuration à Monsieur Gilles FREMIOT.

Était excusé sans représentation : (0)

Monsieur Raphaël SCHMIDLIN.

Était non excusée : (1)

Madame Laetitia BLUMBERGER.

AUTORISATION AU PRÉSIDENT À SIGNER LE MARCHÉ GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Nombre de conseillers

En exercice : 25 – Présents : 21 – Procuration : 2 – Absents : 2 – Exclus : 0

Le Président rappelle qu'à des fins de continuité du service, une consultation des entreprises a été menée pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour la totalité du territoire intercommunal avec l'allotissement suivant :

- Lot 1 : Collecte sélective des ordures ménagères résiduelles, des biodéchets et déchets d'emballages ménagers ;
- Lot 2 : Tri et caractérisation des produits issus de la collecte des emballages ménagers ;
- Lot 3 : Traitement des biodéchets collectés de porte à porte ;
- Lot 4 : Exploitation des déchèteries intercommunales ;
- Lot 5 : Collecte et compostage des déchets verts ;
- Lot 6 : Collecte et transport du verre déposé en apport volontaire.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et au Journal Officiel de l'Union Européenne pour publication. Le dossier de consultation a été mis en ligne le 12 mai 2026 et à disposition des candidats de la plateforme de dématérialisation de la Communauté de communes Sundgau.

Les entreprises étaient invitées à déposer leurs offres pour le 19 juin 2026 à 12 h 00, délai de rigueur, par voie électronique.

Lot 1 : Collecte sélective des ordures ménagères résiduelles, des biodéchets et déchets d'emballages ménagers

Une offre a été remise : COVED SAS, 7 rue du Docteur Lancereaux, 75008 PARIS.

Lot 2 : Tri et caractérisation des produits issus de la collecte des déchets d'emballages ménagers et assimilés

Une offre a été remise : COVED SAS, 7 rue du Docteur Lancereaux, 75008 PARIS.

Lot 3 : Traitement des biodéchets collectés de porte à porte

Une offre a été remise : Agrivalor Énergie SAS, 1 route de Ruederbach 68560 HIRSINGUE.

Lot 4 : Exploitation des déchèteries intercommunales

Une offre a été remise : COVED SAS, 7 rue du Docteur Lancereaux, 75008 PARIS, pour la solution de base.

Lot 5 : Collecte et compostage des déchets verts

Une offre a été remise : AGRIVALOR Hirsingue, 1 route de Ruederbach 68560 HIRSINGUE, y compris pour la prestation supplémentaire éventuelle facultative de mise à disposition d'une plateforme de dépôt ;

Lot 6 : Collecte et transport du verre déposé en apport volontaire

Une offre a été remise : RECYCAL, 14, allée du Fautenbach 67750 SCHERWILLER.

Ces six offres se sont avérées recevables.

Lors de sa séance du 2 juillet 2026, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à :

- **Lot 1 Collecte sélective des ordures ménagères résiduelles, des biodéchets et déchets d'emballages ménagers** à COVED SAS, pour un montant annuel estimé de 2 233 244,05 € TTC ;
- **Lot 2 : Tri et caractérisation des produits issus de la collecte des déchets d'emballages ménagers et assimilés** à COVED SAS, pour un montant annuel estimé de 1 048 796,60 € TTC ;
- **Lot 3 : Traitement des biodéchets collectés de porte à porte** à AGRIVALOR Énergie, pour un montant annuel estimé de 102 704,25 € TTC ;
- **Lot 4 : Exploitation des déchèteries intercommunales** à COVED SAS, pour un montant annuel estimé de 1 362 655,19 € TTC, pour la solution de base ;
- **Lot 5 : Collecte et compostage des déchets verts** à AGRIVALOR Hirsingue, pour un montant annuel estimé de 624 190,75 € TTC, y compris la prestation supplémentaire éventuelle facultative ;
- **Lot 6 : Collecte et transport du verre déposé en apport volontaire** à RECYCAL, pour un montant annuel estimé de 147 995,40 € TTC.

Le Bureau de la Communauté de Communes,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 15 avril 2026 portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1414-2 et L.5211-10 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la décision de la Commission d'Appels d'Offres du 2 juillet 2026 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les termes du marché à intervenir tels qu'exposé ci-dessus.

AUTORISE son Président à signer ce marché et tous les actes s'y rapportant selon l'attribution faite par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme
Altkirch, le 6 juillet 2026
Le Président



Certifié exécutoire après :

- transmission en Préfecture le
- affiché le
- publié sur le site internet le